



Demande d'agrément pour la formation au BREVET FEDERAL D'ENCADREMENT De Travail à Pied – BFE TAP

CRE organisateur :

Organisme de formation en charge du projet (si différent du CRE) :

Ouverture de la formation : Echelon national ou régional

Contact pour la formation :

Nom / prénom :

Tél fixe : Tél portable :

Mail :

Adresse postale :

Intervenants, dates et Lieux de déroulement de la formation :

Intervenant(s)* → :

Dates :

Lieu(x) :

**L'intervenant responsable pédagogique de chaque module de formation doit être un expert fédéral travail à Pied II est possible de prévoir dans la formation des moments de la formation co animés en associant à l'expert fédéral responsable pédagogique identifié pour la formation un spécialiste. L'expert fédéral doit donner son accord préalable à tout projet de ce type et il doit définir les contours de l'intervention co animée avec le spécialiste pressenti. L'expert fédéral reste maître d'œuvre et garant du contenu et des objectifs de la formation fédérale.*

Nombre maximum de places :

Date limite d'inscription :

Conditions particulières d'admission :

Tarifs d'inscription : (si un financement est possible, préciser par quel organisme et le montant de la prise en charge)

Frais annexes (repas, hébergement...) :

Date, signature et cachet du CRE :

Cadre réservé à la DTN :
